



Teletower 2

Code produit : 7314020

FR	Notice d'utilisation	2
EN	Instructions for use	8
ES	Manual de instrucciones	14
IT	Manuale di Istruzioni	20
PO	Instruções de utilização	26
DE	Gebrauchsanweisung	32
NL	Handleiding	38
PL	Instrukcje użytkowania	44



1 À propos de cette notice

Le manuel d'instruction fait partie du produit et doit être disponible sur le lieu d'utilisation de l'échafaudage roulant. Il décrit l'emploi du produit à savoir : l'exploitation, le montage, la modification, le déplacement, le démontage, la vérification, l'entretien et la maintenance.

Cette notice doit être remise au nouveau propriétaire en cas de revente de l'échafaudage, et est disponible sur notre site www.duarib.fr.

2 Utilisation conforme

Le TELEtower est un échafaudage roulant utilisé par les professionnels pour travailler en hauteur et en sécurité. Il ne nécessite qu'un seul opérateur pour son montage et son démontage. Il est prévu pour n'être utilisé que par une seule personne, sur un sol de niveau. Le TELEtower est conforme à la Réglementation Française, intégrée au Code du Travail. Cet échafaudage doit exclusivement être utilisé conformément à cette notice. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés à une utilisation non conforme. Toute modification de l'échafaudage non autorisée par le fabricant entraîne l'extinction de la garantie.

3 Consignes générales de sécurité

En plus des consignes générales de sécurité, il convient de respecter impérativement les consignes et marquages d'ordre général apposés sur le produit (voir page 3).

1. Comme pour tout échafaudage, les utilisateurs doivent être formés à l'usage du TELEtower. La formation est obligatoire pour les salariés des entreprises publiques ou privées et les travailleurs indépendants. Le contenu de la formation de l'utilisateur ne peut pas se substituer aux manuels d'instructions mais seulement les compléter.
2. Pour votre sécurité, veuillez lire toutes les consignes de sécurité de la présente notice avant de monter ou d'utiliser le TELEtower.
3. Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour toute opération.
4. Monter toujours le TELEtower conformément aux consignes données dans la présente notice et sur les étiquettes apposées sur le TELEtower.

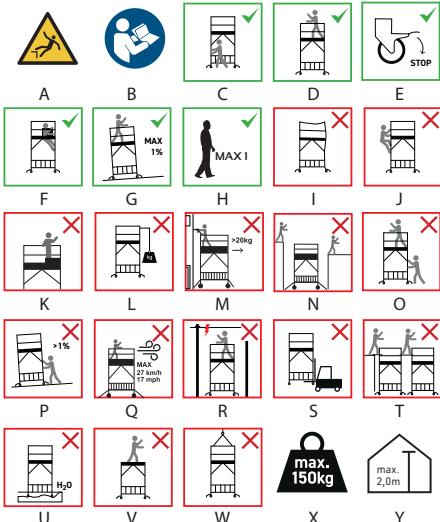
5. Avant toute opération, une inspection des éléments de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses. Si besoin et en cas de doute, remplacer la pièce défectueuse par une pièce d'origine (voir page 7).
6. Il est impératif que le plancher soit retiré de l'échafaudage pour un réglage de la hauteur.
7. Ne jamais relâcher simultanément les deux boutons de déverrouillage (gauche + droit) d'un même barreau.
8. Lors du réglage de la hauteur, commencer toujours par le barreau le plus bas, jamais par le barreau intermédiaire ou supérieur.
9. Ne jamais placer les doigts sous les butées inter-barreaux lors du repliage de l'échafaudage. Toujours maintenir le montant d'une main lors de la descente d'un niveau.
10. Lors du positionnement de l'échafaudage, s'assurer de l'absence de risque de collision avec des piétons, des véhicules ou des portes, par exemple. Verrouiller les portes (à l'exception des issues de secours) et les fenêtres situées dans la zone de travail, si nécessaire. Placer l'échafaudage uniquement sur les quatre roulettes et/ou les pieds réglables.
11. En cas d'utilisation en extérieur, ne pas monter, utiliser ou déplacer l'échafaudage si la force du vent est supérieure à 27 km/h. Il est obligatoire de démonter l'échafaudage si le vent est supérieur à 85 km/h.
12. Produit à usage professionnel.
13. Avant d'utiliser un échafaudage dans un cadre professionnel, une analyse des risques respectant la législation du pays d'utilisation doit être réalisée.

4 Marquages sur le produit

Ne pas supprimer ni masquer les marquages de sécurité apposés sur l'échafaudage avec des autocollants ou des inscriptions.

4.1 Pictogrammes

Marquages d'ordre général



A. Ne pas utiliser l'échafaudage lorsque votre état de santé ne le permet pas. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger lors de l'utilisation du produit. Ne pas se tenir trop longtemps sur l'échafaudage sans observer de pauses régulières (la fatigue représente un risque).

Avertissement de danger : risque de chute.

B. Toute opération doit être effectuée par un personnel formé dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans cette notice et également dans le respect du code du travail et de la réglementation en vigueur.

C. Ne pas monter ou descendre autrement qu'en faisant face à l'échelle.

D. Les mécanismes de verrouillage de tous les échelons déployés doivent être vérifiés et verrouillés avant utilisation. Le travail sur le plancher est autorisé uniquement avec les protections latérales complètes, comprenant garde-corps et plinthes.

E. Utiliser uniquement avec les freins serrés.

F. Ne monter et descendre de l'échafaudage que par la trappe du plancher.

G. L'inclinaison maximale pendant le travail est de 1%.

H. 1 personne maxi autorisée.

I. Examiner le produit après la livraison. Avant chaque utilisation, vérifier qu'il n'est pas endommagé et qu'il peut être utilisé en toute sécurité. Ne pas utiliser un produit endommagé. Ne pas utiliser un produit souillé, par exemple par de la peinture fraîche, de la boue, de l'huile ou de la poussière.

J. Accéder à l'échafaudage uniquement par la trappe.

K. Il est interdit d'augmenter la hauteur de travail au-delà de celle mentionnée dans cette notice. Il est interdit de disposer une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour augmenter la hauteur de travail.

L. Il est interdit de modifier la structure de l'échafaudage roulant, en y ajoutant une potence, un treuil, ou tout autre structure. Il est interdit d'ajouter des bâches ou des filets.

M. L'opérateur ne doit pas exercer un effort horizontal supérieur à 20 kg.

N. Ne pas utiliser l'échafaudage comme passerelle. Il est interdit de sauter sur le plancher.

O. L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et libre de tout obstacle (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de matériel, avec les stabilisateurs laissant un espace faible avec le sol.

P. Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant sur un sol avec une pente supérieure à 1 %.

Q. Ne pas utiliser l'échafaudage à l'extérieur dans des conditions météorologiques défavorables (par exemple vent supérieur à 27 km/h).

R. Avant de monter, déplacer, utiliser un échafaudage roulant, on vérifie que l'on ne peut pas s'approcher d'une alimentation électrique (prendre en compte la longueur des matériaux manutentionnés) à moins de 3 m pour une ligne inférieure à 50 000 volts et à moins de 5 m pour une ligne supérieure à 50 000 volts.

S. Ne pas soulever l'échafaudage à l'aide d'engins mécaniques tels qu'un chariot élévateur.

T. Il est interdit d'utiliser des planches comme plancher. Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure fixe ou mobile.

U. Ne pas utiliser le produit sur un sol inégal ou instable.

V. Ne pas se tenir sur le plancher non sécurisé par un garde-corps et des plinthes.

W. Ne pas gruter l'échafaudage.

X. Ne pas dépasser la charge utile maximale de 150 kg.

Y. La hauteur maximale d'utilisation de l'échafaudage est de 2m plancher.

5 Caractéristiques techniques

Max. Capacité de charge	150 kg
Matériau	Aluminium
Poids	
Module principal	43,6 kg
Plancher	13,3 kg
Plinthes et sac	3,0 kg
Poids total	59,9 kg
Hauteurs de plancher	1,10 m, 1,30 m, 1,55 m, 1,75 m, 2,00 m
Dimensions	H x L x P (m)
à l'état replié avec roues	1,18 x 0,80 x 0,41 m
1,10 m H. Plancher	2,10 x 1,45 x 0,92 m
1,30 m H. Plancher	2,30 x 1,45 x 0,92 m
1,55 m H. Plancher	2,55 x 1,45 x 0,92 m
1,75 m H. Plancher	2,75 x 1,45 x 0,92 m
2,00 m H. Plancher	3,00 x 1,45 x 0,92 m
Surface au sol	Stabilisateurs déployés
	1,92 x 1,58 m
	Stabilisateurs escamotés
	1,37 x 0,88 m

6 Contenu du colis



Voir page 50

7 Vue d'ensemble des hauteurs



Voir page 51

8 Mise en place et utilisation



A Voir pages 52 à 59

En cas d'utilisation professionnelle, il est recommandé d'effectuer une inspection annuelle. Il convient d'en consigner les résultats sur une fiche de contrôle avant d'utiliser le produit pour la première fois (voir « Contrôles périodiques » page 5).

Généralités :

Montage



Premier montage des roues sur la structure de base.

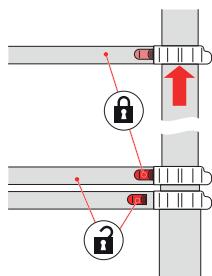


A Déployer la base pliante et les garde-corps.



B Plusieurs hauteurs de plancher possibles : 1,10 m ; 1,30 m ; 1,55 m ; 1,75 m ; 2,00 m.

Remarques : Commencer par choisir la hauteur du plancher. Se référer ensuite aux pictogrammes figurant sur le barreau.



Le mécanisme de verrouillage est situé à l'extrême de chaque barreau. Lorsque le barreau est soulevé, le mécanisme de verrouillage s'enclenche dans le montant une fois dans sa position. Un « clic » se fait entendre et le bouton rouge ou jaune passe en position verrouillée.



Mise en place du plancher.



Installation des diagonales (uniquement pour les hauteurs de plancher de 1,55 m, 1,75 m et 2,00 m).



Installation des plinthes.



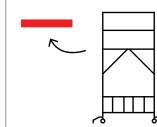
Positionnement des stabilisateurs (4 au total) et contrôle final de la position.

Réglage de la hauteur de l'échafaudage

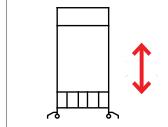
ATTENTION !

Commencer par retirer le plancher et les plinthes avant de procéder au réglage de la hauteur.

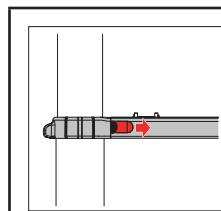
1.



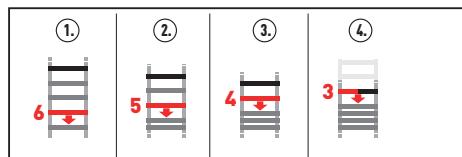
2.



9 Démontage



Le démontage de l'échafaudage s'effectue dans le sens inverse du montage.



ATTENTION !

Lors de la réduction de la hauteur de l'échafaudage, actionner toujours les boutons de verrouillage du barreau le plus bas en premier. Ne jamais actionner les boutons de verrouillage intermédiaires.

Ne jamais saisir un barreau sous les butées inter-barreaux car il y a un risque d'écrasement !

Ne jamais déverrouiller les deux boutons de verrouillage simultanément sur un barreau. Toujours maintenir le montant d'une main lors de la descente d'un niveau.

10 Entretien et maintenance

10.1 Contrôles périodiques

En cas d'utilisation de l'échafaudage dans un cadre professionnel, des contrôles réguliers et périodiques de l'état de fonctionnement doivent être effectués par une personne qualifiée.

Les intervalles de contrôle doivent être fixés en fonction des conditions d'utilisation, notamment de la fréquence d'utilisation et de la sollicitation de l'échafaudage.

Ne pas utiliser un échafaudage endommagé.

Se référer à la fiche contrôle périodique (Voir p.6)

- Les intervalles de contrôle doivent être adaptés aux conditions d'exploitation.
- Le contrôle doit être effectué au minimum une fois par an.
- L'exécution du contrôle doit être documentée.
- Lorsque le contrôle a été réalisé et que le résultat est conforme, il convient d'appliquer la plaquette de contrôle sur le produit.

Pour une utilisation en toute sécurité de l'échafaudage, n'utiliser que des éléments distribués par DUARIB Group cités dans la nomenclature (Voir p.7).

L'utilisation de pièces de rechange d'autres fabricants ne répondant pas aux spécifications à remplir peut entraîner l'annulation de la garantie.

L'entretien et la maintenance de l'échafaudage sont destinés à assurer le bon fonctionnement de celui-ci. L'échafaudage doit être contrôlé régulièrement pour s'assurer de l'absence de dommages. Le fonctionnement des composants mobiles doit être assuré. Les réparations de l'échafaudage doivent être effectuées par un professionnel qualifié, conformément aux instructions du fabricant.

10.2 Nettoyage

Le nettoyage de l'échafaudage, notamment des pièces mobiles, doit intervenir immédiatement après utilisation en présence de saletés visibles.

Nettoyer dès que nécessaire avec une brosse à poils doux et essuyer avec un linge humide.

Un nettoyage des montants via un jet d'une bombe aérosol à base au téflon est préconisé. Le produit appliqué ne doit pas être gras, afin d'éviter tout risque de mauvais coulissemement.

Ne pas utiliser de produits abrasifs ou de solvants chimiques.

11 Transport et stockage

- Stocker l'échafaudage de façon à éviter qu'il ne soit endommagé (tordu ou voilé, par exemple).
- Ranger l'échafaudage en le protégeant contre les intempéries et contre une utilisation non autorisée (inaccessible pour les enfants, par exemple).
- Pendant le transport vers ou depuis le lieu de stockage de l'échafaudage, s'assurer de la bonne protection contre le glissement, les chocs et les chutes.
- Ne pas faire tomber l'échafaudage lors du chargement.
- Bien attacher l'échafaudage en vue de son transport dans un véhicule.

12 Garantie

Garantie légale et réglementaire :

Les produits commercialisés par le Vendeur sont conformes à la législation et/ou réglementation et/ou aux normes en vigueur et sont garantis contre tous vices de fabrication, hors pièces d'usure, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Garantie contractuelle : en sus des garanties légales et réglementaires applicables, le Vendeur garantit ses matériels (sauf clauses spéciales acceptées entre lui et le Client ou figurant dans les conditions de ventes des catalogues) pendant 5 ans à dater de la livraison, à l'exclusion :

- De la main d'œuvre et des frais de déplacement,
- Des pièces d'usure,
- De l'usure provoquée par suite de manque de graissage ou d'entretien ou par suite de chocs,
- Des dégâts occasionnés par un usage abusif,
- Des produits accidentés lors des transports ou manutentions,
- De l'utilisation des produits dans des conditions qui ne seraient pas conformes à celles définies par les modes d'emploi du Vendeur,
- Des produits ayant été modifiés sans l'accord du Vendeur.

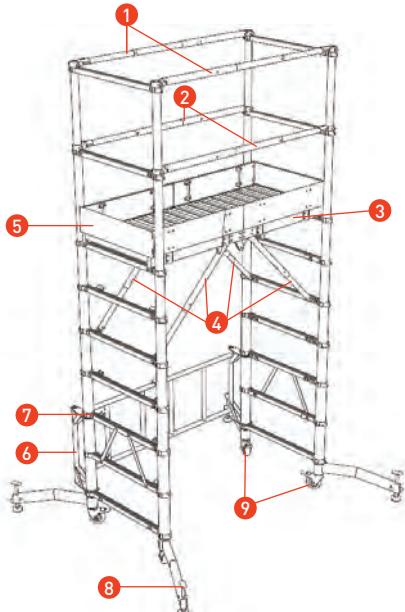
Cette garantie contractuelle est limitée à l'échange pur et simple des produits considérés comme défectueux, sans donner droit au versement d'une quelconque indemnité ou de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Les frais de transport aller seront à la charge du Client, les frais de retour seront à la charge du Vendeur.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE

Date	
Nom du vérificateur	
Date d'achat	
Fabricant	DUARIB
Référence du matériel	7314020
N° identification interne	

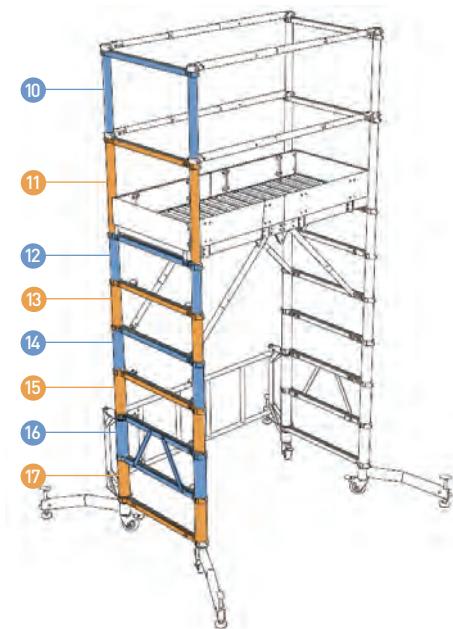


ENSEMBLE DES COMPOSANTS		OUI	NON
Contrôle visuel du bon état général			
Contrôle visuel du bon état sans déformation excessive			
Contrôle visuel du bon état des assemblages (soudés, boulonnés, rivetés...)			
Contrôle visuel du bon état des soudures (absence de fissures ou de rupture)			
Contrôle du bon fonctionnement des moyens de fixation et des verrouillages			
LES ROUES		OUI	NON
Contrôle visuel de leur bon état (axe de roue, support)			
Contrôle du bon fonctionnement de leurs moyens de réglage et de leurs freins			
LES ÉCHELLES		OUI	NON
Contrôle visuel du bon état des barreaux et des montants des échelles			
Contrôle du bon verrouillage/déverrouillage des boutons rouges et jaunes			
LES LISSES ET DIAGONALES		OUI	NON
Contrôle visuel de leur bon état sans déformation excessive			
Contrôle du bon fonctionnement des moyens de fixation et verrouillage			
LE PLANCHER		OUI	NON
Contrôle visuel de son bon état (plinthes, trappe, crochets, surface)			
Contrôle visuel du bon état des longerons sans déformation excessive			
Contrôle du bon fonctionnement des moyens de fixation et verrouillage			
Contrôle du bon fonctionnement de la trappe (fermeture automatique, aimant)			
LES STABILISATEURS		OUI	NON
Contrôle visuel de leur bon état sans déformation excessive			
Contrôle visuel de la présence des patins			
Contrôle du bon fonctionnement des moyens de réglage			
CONCLUSION		OUI	NON
Produit apte			
Produit à réparer			
Produit à réformer			
Date de prochaine vérification			
Observations :			



N°	Code	Désignation
1	PR12141	KIT 2 LISSES LATÉRALES
2	PR12142	KIT 2 SOUS-LISSES LATÉRALES
3	PR12264	PLANCHER
4	PR12252	KIT 4 DIAGONALES
5	PR12144	KIT PLINTHES COMPLET
6	111000	BASE PLIANTE
7	PR12145	KIT 2 SANGLES FERMETURE
8	PR12261	STABILISATEUR SEUL
9	PR12146	KIT 2 ROUES
	PR12155	KIT 8 BOUTONS JAUNES
	PR12156	KIT 10 BOUTONS ROUGES
	PR12263	KIT AUTOCOLLANTS COMPLET
	PR12262	SACOCHÉ POUR PLINTHES
	PR12138	KIT 20 RUBANS STOP

N°	Code	Désignation
10	PR12253	2 MONTANTS + 1 LISSE D'EXTRÉMITÉ
11	PR12254	2 MONTANTS + 1 SOUS-LISSE D'EXTRÉMITÉ
12	PR12255	2 MONTANTS + BARREAU N°3
13	PR12256	2 MONTANTS + BARREAU N°4
14	PR12257	2 MONTANTS + BARREAU N°5
15	PR12258	2 MONTANTS + BARREAU N°6
16	PR12259	2 MONTANTS + BARREAU N°7 ET N°8
17	PR12260	2 MONTANTS + BARREAU N°9



Pour toute demande de pièces détachées, contacter notre service commercial :
Tel. 02 40 78 97 22 – welcome@duarib.fr